

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 18 octobre 2016

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 18 octobre 2016 à 18h30, dans la salle communale de Cramchaban.

### Étaient présents :

- M. Pelletier (mairie de La Laigne) - M. Renaud (mairie de Cram Chaban) - M. Boiffard (adjoint au maire de La Laigne) - M. Gallian (mairie de La Grève)
- Les représentants de parents d'élèves :  
Cram : Mme Drapeau, M. Hoffmann, Mme Karaçoban  
La Laigne : Mmes Pochon, Mussard et Alfred  
La Grève : Mmes Morgado, Bruneau, Brand et Courtois
- Mmes Renaud, Aubagnac, Batard, Lefèvre, Metreau, Cartron et M. Barbat, Roulin et Dirr (enseignants)
- Mmes Gouider (présidente du SIVOS), Criard et Lagarde (représentantes du SIVOS)
- Mmes Suire et Sobota (ATSEM), Mme Chiquet (cantine)
- Mme Letellier (DDEN)
- Mme Pavard (psychologue scolaire RASED)

### Absents excusés :

- Mme Besançon (IEN)
- Mmes Desmasures et Dieumegard (ATSEM et animatrice)
- Mmes Jousseau et Delserre (Parents élus)
- Mme Cousot (TAP) et Mme Gusseau (cantine)
- Mme Devin (enseignante)

Secrétaire de séance : Mme Renaud

Début de séance : 18h30

Un temps de parole est accordé à Mme Pavard en début de conseil afin qu'elle présente les missions du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté).

Les locaux du RASED sont situés au sein de l'école élémentaire de Courçon.

Le RASED de Courçon est composé de 3 personnes qui interviennent dans toutes les écoles du canton secteur qui représente 2000 élèves - 300 demandes d'aides ont été effectuées l'année dernière).

- Mme Pavard , psychologue scolaire : mène des actions de prévention en maternelle, fait des suivis psychologiques auprès de certains élèves sur des situations ponctuelles, réalise des bilans pour évaluer les capacités d'apprentissage des enfants ou des bilans psychologiques, fait des entretiens avec les parents. Ses interventions sont soumises à l'autorisation des parents. Les suivis longs et continus sont faits par des structures spécialisées (CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique....), pour lesquels elle fait le lien, ainsi qu'auprès des orthophonistes... Elle est également présente lors des réunions d'équipes éducatives.
- M. Naveau enseignant chargé de l'aide rééducative (maître G) : intervient auprès des enfants pour les aider à devenir élève en séance individuelle ; Ses prises en charge sont soumises à l'autorisation des parents.
- Mme Lagarrigue enseignante chargée de l'aide pédagogique (maître E) : intervient sur demande des enseignants au cycle 2 (du CP au CE2) sur des difficultés en lecture et mathématiques, en petits groupes. En formation cette année, elle intervient sur le secteur à temps partiel.

Le RASED est sollicité par les enseignants lorsqu'ils détectent des difficultés d'apprentissage ou de comportement pour un élève nécessitant une prise en charge particulière.

### **1 Validation du PV du dernier conseil d'école**

Le PV est voté à l'unanimité.

### **2 Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école**

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école vote le règlement intérieur de l'école ; établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ; donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination ; le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Le conseil d'école statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école :

Cram :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	88
Nombre de votants	25
Nombres de bulletins blancs ou nuls	1

Nombre de suffrages exprimés	24
Taux de participation	28,41%

La Laigne :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	90
Nombre de votants	47
Nombres de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	40
Taux de participation	52,22%

La Grève :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	176
Nombre de votants	79
Nombres de bulletins blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	73
Taux de participation	44,89%

Les prochains conseils d'école ont été fixés comme suit : le 16 février à 18h30 à La Grève et le 12 juin à 18h30 à La Laigne (attention, il y a eu un changement de date).

### **3 Règlement intérieur**

Règlement intérieur : pas de modification à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

### **4 Bilan des travaux d'été**

Cram : le couloir a été repeint.

Mme Lefèvre demande s'il est possible de fournir une cloche dans la cour de récréation.

La Laigne :

L'enrobage de la cour a été refait et celle-ci est en cours d'agrandissement (quand les travaux seront terminés).

Il y a eu l'installation d'un chalet au fond de la cour pour y ranger le matériel (jeux de cour, sport) à la place de l'ancien local ; et l'installation de rampes d'accessibilité pour tous les locaux.

La classe de CP a été repeinte.

Merci à la mairie pour ces travaux qui rendent les lieux très agréables.

## La Grève :

La marelle a été repeinte, les filets de buts ont été changés. Un seuil à l'entrée du portail permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une cloche a été installée dans la cour. Et l'installation d'un potager est prévue aux vacances d'octobre. Merci à la mairie.

Merci au SIVOS pour l'achat d'un tableau numérique et de manuels scolaires.

## 5 Effectifs à la rentrée 2016

PS : 17 (beaucoup de départs de PS à la fin de l'été)

MS : 27

GS : 26

CP : 20

CE1 : 19

CE2 : 29

CM1 : 27

CM2 : 25

Total RPI : 190

## 6 Bilan des alertes incendie et des alertes intrusions

Dans le cadre du plan vigipirate, la "vigilance renforcée" continue de s'appliquer sur le territoire. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles. Des guides à l'intention des directeurs d'école et des parents d'élèves ont été publiés sur le site de l'Éducation Nationale.

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un avant les vacances de la Toussaint - prioritairement l'exercice "attentat intrusion"

Cram : Le dernier exercice d'alerte incendie a été effectué le lundi 10 octobre, le signal sonore était un coup de corne de brume. Les enfants et les Atsem avaient été prévenus. L'ensemble de l'école a été évacué en 2'10. Des alarmes incendie seraient nécessaires.

En ce qui concerne l'alerte intrusion, nous avons fait des petits exercices sous forme de jeux pour apprendre à se cacher et à faire le silence. Le signal sonore étant deux coups de sifflet. Nous n'avons pas parlé d'attentat ou de terrorisme aux enfants.

La Laigne : L'exercice d'alerte incendie a eu lieu le 27 septembre, le signal sonore est une alarme et l'école a été évacuée en 1'28.

L'exercice d'alerte intrusion est programmé au retour des vacances car la mise à jour du PPMS a été tardive (après visite de la gendarmerie).

La Grève : L'exercice d'alerte incendie a eu lieu le 17 octobre et l'école a été évacuée en 1'54. L'alarme s'est bien déclenchée mais ne sonne pas assez fort si la porte de la classe des CM2 est fermée.

L'exercice d'alerte intrusion se fera au retour des vacances, dès réception des sifflets.

## **7 Mouvement des personnels d'éducation**

Cram : M. Dirr fait le complément de temps de Mme Lefèvre le lundi.

La Laigne : Mme Metreau a pris ses fonctions en tant que directrice et enseignante en CP. Mme Batard a pris son poste à mi-temps auprès des GS avec Mme Devin.

La Grève : Mme Cartron a pris ses fonctions en tant que directrice et enseignante en CE1. Mme Allard fait sa décharge de direction le lundi.

Une AVS supplémentaire est présente à l'école (Mme Muck).

## **8 Bilan financier des coopératives scolaires**

Au début de l'année scolaire :

Cram : 273 euros

La Laigne : 563 euros

La Grève : 1119 euros (on a annoncé 924 euros car on a déduit la cotisation OCCE qui va être débitée très rapidement).

Les écoles remercient l'APE qui a fait don de 600 euros à chaque école pour l'achat de matériel.

Cet argent va servir à l'achat de tapis de sol, d'un lecteur sono et éventuellement d'un vélo supplémentaire pour l'école de Cram ; de jeux pédagogiques et de tapis de gym pour l'école de La Laigne ; d'un vidéo projecteur pour l'école de La Grève.

L'APE remercie de leur aide tous les partenaires pour soutenir leurs actions.

## **9 Projets de l'année scolaire**

Cram : Le fil conducteur de l'année s'articulera autour d'un projet sur le land art, en lien avec les GS, qui donnera lieu à une rencontre pendant la semaine de la maternelle (courant Avril 2017) autour d'une exposition et de productions en extérieur à laquelle les parents seront associés. Ce projet devrait se finaliser par une sortie sur ce thème au Pôle Nature du marais poitevin.

La Laigne : Pendant la semaine du goût, les deux classes se sont rendues à la boulangerie pour une visite du fournil. Les classes se rendent à la ludothèque et à la bibliothèque toutes les semaines en alternance.

Un projet est en cours pour se rendre au Marais des oiseaux à Saint Hilaire la Palud.

La Grève : L'école vient de réaliser un projet autour du développement durable par l'action « nettoyons la nature ». Il est prévu des séances sur le tri, le recyclage des déchets ainsi qu'une visite des CM au centre de tri.

Une découverte du marais avec l'association « La Frênaie » s'est faite sur 2 jours en partenariat avec le conservatoire régional des espaces naturels.

Les classes se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours.

L'activité voile aura lieu en mars - avril pour les CM et les cycle 2 se rendront à la piscine.

### **10 Parole au SIVOS et aux mairies**

**SIVOS** : Un informaticien a effectué les vérifications de tous les ordinateurs des écoles (coût d'environ 3500 euros). Un vidéo projecteur a été acquis pour l'école de La Grève, des nouveaux draps pour Cram, un aspirateur pour la cantine et les cantonniers de La Laigne ont installé une armoire et une bibliothèque dans la classe de GS (le chevalet est en cours de fabrication).

Le SIVOS remercie les communes pour l'entretien des locaux.

**Mairies** : Les maires abordent le sujet de la sécurité dont ils se préoccupent. Cependant les consignes et mesures de sécurité décidées par l'État restent très compliquées à appliquer par les communes du fait de leur coût très élevé (les travaux préconisés s'élèveraient à 10 000 euros par école pour une subvention de l'État de 1000 euros). De plus les injonctions ne correspondent pas au calendrier budgétaire des communes. Celles-ci s'engagent à faire au mieux en déplorant le caractère « excessif » de ces mesures.

### **11 Questions des représentants de parents d'élèves**

Question de Mme Gervais: "Connaissant la position de la Directrice et des enseignantes sur la question du goûter (texte de lois) lors de la pause du matin, j'aurais aimé que l'école étudie la cohérence :

- de ne pas poursuivre ce qui se fait depuis des années (les employés de cantine se plaignaient-ils d'enfants qui ne mangeaient pas au déjeuner ?), les enfants de La Laigne avaient en tous les cas depuis cette année le droit d'apporter un goûter type fruits, compote en gourde, barre de céréales

- est-ce cohérent de laisser certains (se levant tôt) prendre un goûter et d'autres les regarder ?

Juste sur ce sujet, il serait appréciable de trouver une solution permettant aux enfants de comprendre le pourquoi de l'arrêt du goûter et d'opter pour une solution uniforme."

Mme Métreau rappelle, en application de la circulaire n° 2003-210 du 1er décembre 2003 et en dépit des habitudes passées, que les collations doivent être prises au minimum 2 h avant le repas du midi. La récréation se situant moins de 2 h avant le déjeuner, aucune collation ne peut se faire durant ce temps. L'équipe a donc autorisé la prise d'une collation à l'arrivée à l'école le matin (de 9h à 9h10), certains enfants prenant leur petit déjeuner très tôt. Mme Chiquet (cantine de Cram) souligne que les enfants ne mangeaient pas bien à la cantine quand ils prenaient une collation pendant la récréation.

De plus, l'équipe du RPI rappelle que les enseignants étant dans leurs classes devant leurs élèves, il leur est impossible de répondre au téléphone pendant les heures de cours. Les messageries sont consultées au cours des récréations tant que possible, le matin avant la classe, pendant la pause déjeuner et le soir après la classe.

Une question concernant la cantine pendant le service des élèves de La Grève à Cram : Face au bruit et à l'indiscipline de certains enfants, des portes claquaient, il y aurait des coups de louche sur les tables et l'interdiction de parler dans le bus. Mme Chiquet certifie que de telles pratiques n'ont pas lieu (vrai dans le passé mais plus aujourd'hui), il arrive d'élever la voix pour que les enfants entendent. Si le silence est demandé dans le bus quand le service a été très agité, c'est pour des raisons de sécurité et un retour au calme. Mme Gouider ajoute que le service concernant ces 2 classes est très dur et déjà 6 courriers d'avertissement ont été envoyés à des familles face aux problèmes de comportement (perturbation, insolence...) Il a été décidé que certains enfants resteront manger à La Grève pour casser le groupe. Une exclusion de cantine pourra être envisagée pour certains s'il n'y a pas d'amélioration.

Une question concernant le bus : des enfants de maternelle doivent se souvenir de leur arrêt ? Les informations sont recueillies en début d'année et transmises au personnel du bus. Si il y a une modification, l'information est donnée par les familles via le cahier de liaison et transmise aux personnes concernées. Mme Gouider rappelle également que les enfants ne sont restitués qu'aux personnes autorisées par le personnel de garderie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

À Cram, le 18 octobre 2016

La Directrice, Virginie Lefèvre

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Madame et Messieurs les Maires de Cram Chaban, La Grève sur Mignon et La Laigne.
- Madame la présidente du SIVOS
- Mesdames et monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante.